

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CE ORDINAIRE PARIS EST DU 30 Octobre 2015

- ✚ Information/Consultation sur le licenciement envisagé de Mme ROLLAND, DP suppléante, collègue Agent de Maitrise/Cadre, du magasin de Bailly Romainvilliers

Pour: 3 Contre: 4 Abstention: 8 Avis CE Défavorable

- ✚ Chiffre d'affaires du mois de Septembre 2015 et informations sociétés

	% N/N -1	% R/P
Ile De France	0,5%	-2,3%
CE Paris Est	-1,1%	-4,9%

- ✚ Approbation du procès verbal de la réunion de CE du 29 Septembre 2015

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 2 Avis CE Favorable

- ✚ Point sur le service paie

Les élus demandent pourquoi les salariés perçoivent la prévoyance seulement au bout de plusieurs mois et indiquent que certains gestionnaires de paie disent ne pas recevoir certains documents alors que les magasins et les salariés les ont envoyés et ont des accusés de réception.

La direction explique s'être rendu sur place il y a peu et a pu constater que les documents ne sont transmis à la prévoyance qu'en fin de mois et non dès réception des documents contrairement à ce qui est prévu et leur à demandé de ne plus faire ainsi.

- ✚ Point sur le Cours des Halles

Les élus CFDT font encore remonté les problèmes constatés aux Cours des Halles, notamment l'absence de panneaux syndicaux, pas de tenus de travail pour les salariés, non respect des amplitudes horaires, pas de planification PARM et non respect de la procédure coffre. → La direction prend note.

- ✚ Consultation des membres du CE concernant la situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes dans l'entreprise pour 2014

Pour: 3 Contre: 5 Abstention: 7 Avis CE Défavorable

Point sur les forfaits jours

Les élus CFDT demandent combien de jours doivent travailler les cadres en 2015.

La direction indique que pour cette année les cadres devront travailler 219 jours car il faut tenir compte des 3 derniers jours de Décembre 2014.

Les élus CFDT indiquent pourtant que l'accord sur le temps de travail des cadres stipule que le forfait jour est calculé sur l'année civile et non sur l'année calendaire et demandent s'il faut déduire les jours de récupération 2014 des 219 jours.

La direction précise que se sera le cas pour 2016 mais pas 2015 et que les jours de récupérations 2014 sont à déduire du forfait de 219 jours.

Point sur les entretiens des cadres

Les élus CFDT font remonter que certains cadres n'ont eu leurs entretiens qu'en Octobre.

La direction prend note et stipule qu'un cadre n'ayant pas passé d'entretien pour 2015 se verra recevoir un prime sur la partie économique calculée selon les résultats du magasin et une prime sur la partie individuelle de 100%.

Point sur les fontaines à eau

La direction distribue un document précisant la date d'installation des fontaines dans les magasins qui n'en avait pas.

Les élus constatent que certains magasins n'ont pas encore de date d'installation et que d'autre ont une date d'installation passée sans que le magasin soit équipé.

Consultation des membres du CE sur le réalisé formation 2014 ainsi qu'a fin Juin 2015 et sur les orientations de la formation professionnelle pour l'année 2016

Pour: 3

Contre: 7

Abstention: 5

Avis CE Défavorable

Point sur les Tickets Restaurant

Les élus font remonter que désormais les magasins font appliqué un décret à mettre en place à partir du 01 Janvier 2016 sur l'utilisation des Titres restaurant en caisse alors que les concurrents ne l'appliquent pas, ce qui entraine une perte de chiffre.

Vos Délégués CFDT



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

OU SUR

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>